

# **audiences**

99' / France / 2000

## **synopsis**

Pendant six mois, le procès de Maurice Papon a soumis la presse à rude épreuve. De par sa durée, sa complexité et son retentissement, il est rapidement devenu un événement hors norme et difficile à relater.

Tourné dans les coulisses de sa couverture médiatique, **audiences** met en lumière l'épreuve professionnelle et humaine sans précédent qu'il a représenté pour les journalistes chargés de le suivre.

## **fiche technique**

Scénario et réalisation : **Rafael Lewandowski**

Musique originale : **David Hadjadj,  
Jérôme Rebotier**

Image : **Rafael Lewandowski**

Son : **Sophie Laloy,  
Nicolas Zwarg**

Montage : **Marie Da Costa**

Montage son : **Philippe Amouroux**

Mixage : **Cyril Holtz**

Palette graphique : **Didier Hubert**

Etalonnage : **Philippe Couteux**

Interprètes musicaux : **David Hadjadj** (piano)  
**Nicolas Stern** (batterie)  
**Clément Lauday** (contrebasse)

Prise de son : **Aymeric Dévoldère**

Assistante de production : **Hind Saïh**

Administration : **Sandrine Surget**

Production déléguée : **YENTA Production  
François Chilowicz,  
Didier Farmache,**

**Anne Le Grevès**

**Archives : TF1, Radio France**

Avec la participation du Centre National de la Cinématographie  
Avec le soutien de la SCAM (Société Civile des Auteurs Multimédia)

(c) Yenta Production / Cités Télévision / La fémis - France 2000

## note de réalisation

Après *Cela [tsèla]* et *Une ombre dans les yeux*, c'est en poursuivant ma réflexion sur le rapport de l'individu à la mémoire que je suis arrivé le 8 octobre 1997 à Bordeaux pour y assister à l'ouverture du procès de Maurice Papon. Je me suis dès lors immergé, caméra au poing, dans deux univers qui m'étaient totalement étrangers : celui de la justice, et surtout celui de la presse. Six mois durant, j'ai ainsi profité de mon « regard neuf » pour observer sans à priori, les journalistes dans leur confrontation professionnelle et humaine aux audiences judiciaires de cette affaire hors du commun. D'une durée exceptionnellement longue, l'événement est devenu pour moi un extraordinaire « laboratoire des us et coutumes des médias contemporains ».

La couverture journalistique du procès Papon s'est sans cesse heurtée à l'impossibilité de filmer et d'enregistrer les débats. De cette interdiction est née une seconde audience, orchestrée par (et pour) les médias dans la salle des pas perdus du tribunal de Bordeaux. Théâtre en huis clos d'une relation permanente de complicités et de séductions communes à l'ensemble de ses acteurs, elle a illustré de manière exemplaire le fonctionnement de la société du spectacle dans laquelle nous vivons.

En racontant comment un tel événement a été vécu par ceux qui en ont assuré son suivi médiatique, j'ai souhaité qu'*audiences* puisse apporter un éclairage inédit sur les doutes et les insatisfactions qui animent les journalistes dans la pratique quotidienne de leur métier. À l'opposé du pamphlet ou du discours analytique, le film montre en effet sous un angle avant tout équitable et humain, ces femmes et ces hommes de terrain souvent accusés d'accomplir leur tâche à la manière de vautours. Le rapport permanent qu'ils entretiennent à la subjectivité et à la recherche de vérité est le thème récurrent du récit : il place progressivement le spectateur dans une situation instable de questionnement et d'incertitude. La fin du film déclenche ainsi un malaise équivalent à celui que tous les acteurs du procès ont ressenti à l'issue du verdict : goût amer d'insatisfaction et d'épuisement, comme au sortir d'un tunnel intemporel resté longtemps sans fin...

Rafael Lewandowski

## articles de presse

### **Documentaire. Les coulisses du procès Papon**

*Salle des pas perdus pour tout le monde*

(Article de Sébastien Homer paru dans l'Humanité le 4 décembre 2000).

Rafael Lewandowski a suivi pendant six mois les journalistes qui ont couvert le procès Papon. Il a soulevé le couvercle de la cuisine médiatique. Et quelques lièvres aussi. Rencontre.

Une étagère : en haut, quelques livres dont le Code pénal. En dessous : une pile de journaux. Tout en bas : quelques carnets de notes. Image choc au cour d'Audiences, documentaire de Rafaël Lewandowski sur la couverture médiatique du procès Papon. Fort heureusement, ce coup de griffe à l'attention de la gent journalistique ne fait pas l'ouverture de ce documentaire, qui aurait alors immanquablement senti le brûlot polémiste. Son réalisateur, Rafaël Lewandowski, reconnaît pourtant : "Le film de Pierre Carles m'a beaucoup desservi. Certains ont craint un Pas vu, pas pris bis". Audiences : parle-t-on du procès Papon ou de ce fichu Audimat ? Rafael, sorti de la FEMIS, s'est attaqué au travail de mémoire. Il a alors rencontré Michel Slitinsky, l'homme qui a exhumé des archives les documents qui accablent Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde. Rendez-vous le 8 octobre 1997 à la cour d'assises de Bordeaux, début de ce procès pour "complicité de crime contre l'humanité". Une forêt de micros, de caméras les accueille : "Bienvenue dans l'Histoire".

Rafael colle aux basques des journalistes. Sa problématique ? "Malgré l'interdiction de filmer les débats pour en garantir la sérénité, la tâche de la justice a été perturbée par des polémiques et des coups de théâtre qui ont surgi à l'extérieur du prétoire." Le procès se rejoue sur les marches du palais. Il explicite : "Il y avait une attente énorme à l'égard de ce procès. Or, tout est passé par ce prisme médiatique. Et comment ce show médiatique allait s'accommoder de la pudeur des survivants ?"

Alors Rafael se jette dans la mêlée. Mais ne s'en tient pas au folklore : "Six mois avant le procès, j'ai fait un "casting". Certains journalistes ont refusé, trouvant le sujet trop nombriliste. D'autres ont accepté. Car j'allais leur permettre d'avoir cette réflexion qu'ils ne peuvent avoir sur le moment." Les protagonistes ? Jean-Pierre Berthet, chroniqueur judiciaire à TF1 et président de la presse judiciaire, flanqué de Yamina Zoutat. Jean-Michel Dumay, du Monde, accompagné par l'aquarelliste Noëlle Herrenschildt. Et Annie Soum Pouyalet, de Radio France Bordeaux.

On les voit courir, écrire. Réfléchir. De la présomption d'innocence à la "présomption de culpabilité". Des "contraintes techniques", Annie Soum Pouyalet expliquant : "Un papier d'une minute en radio, c'est douze lignes. Autant dire rien." Et Jean-Pierre Berthet d'avouer : "Bien sûr que ce n'est pas satisfaisant de rendre compte en deux minutes d'audiences qui durent des heures."

Constatation d'usage : dans le petit jeu de la "séduction" médiatique, les "manipulateurs sont souvent manipulés". Cas d'école : "Les manifestations qu'organise l'association les Fils et Filles des déportés juifs de France" au pied du palais de justice avec homme-sandwich, dépôts de gerbe et diffusion du discours de Chirac sur la responsabilité de l'État français dans la persécution des juifs pendant que les historiens défilent à la barre. Berthet, en fin de journée, sourit au-dessus du banc de montage : "C'est pas une mauvaise idée de mise en scène. Parce que Baruche, c'est passionnant mais ça fait pas de la télé." La télé, ne pouvant rentrer dans le prétoire, a furieusement besoin d'images et filme cent fois Papon, Varault, son avocat. Les conséquences ? "Le traitement en télé a été très

simplifié. Tout est noir ou blanc. La télévision ne peut saisir le gris, la nuance", note le réalisateur.

Les "manipulateurs" aussi se manipulent, Yamina Zoulat décrivant l'ambiance de la mezzanine de presse où "on ne se prive pas de faire des commentaires et où il y a une sorte d'auto-intoxication". Et Rafael de déplorer "le manque d'imagination des journalistes, qui regardent ce que font les autres". Sans compter ces rédactions parisiennes qui "comprennent tout alors qu'elles ne sont pas sur place".

La salle des pas perdus a des allures de marché : les parties civiles, star d'un jour, anonyme le lendemain, les avocats qui "calibrent leur déclaration en quarante secondes", Varault, avocat de Maurice Papon, commentant l'attitude des médias. Mise en scène, mise en mots, mise en images.

D'autres questions se posent. Frédéric Barrère de France-Inter a interviewé avant qu'elle ne passe à la barre madame Hippolyte, sténo dactylo au service des Questions juives. Son collègue d'Europe1 explose : "N'allons pas plus vite que la musique. On ne peut pas faire le procès avant le procès." Jean-Pierre Berthet, parle de "détournement de témoin", recadre "ses" troupes.

Il y a aussi l'entente cordiale entre les télés avant le verdict, l'un des cameramen s'exclamant : "On se refait l'ORTF !" Rafael saisit les doutes, les angoisses, la peur d'être passé à côté. Dans l'intimité d'une salle de restaurant, les journalistes radio s'interrogent : "La question que Papon nous pose, c'est "qu'est-ce qu'on aurait fait à sa place" ? "... Doute quant à l'intérêt du public : le chroniqueur du Monde note une baisse d'attention "dès qu'on aborde les faits, les convois" tandis qu'Annie Soum Pouyalet s'inquiète : "Désormais, mes enfants partent en courant dès qu'on leur parle de Papon..."

Rafaël, à l'instar de Jean-Pierre Berthet, milite "pour que les caméras puissent rentrer dans les salles d'audience. Surtout à l'occasion d'un procès de ce type". La morale de l'histoire, avec un petit h ? Serge Klarsfeld, sec comme un verdict sans appel : "Tout verdict est sous influence. La justice, c'est aussi une question de rapport de forces. Il n'y a pas plus de justice aveugle que de justice coupée de toute influence extérieure."

**Documentaire. Analyse du travail des reporters lors du procès Papon.**

Audiences, la course à l'info

(Article de Par Samuel Douhaire paru dans Libération le vendredi 2 mars 2007)

Achévé en 2000, ce documentaire aura patienté six ans avant d'être diffus sur le petit écran. Et encore, pas sur le hertzien, mais sur une petite chaîne spécialisée du câble et du satellite. Il faut dire qu'*Audiences* n'est pas tendre avec le système médiatique en général, et la télévision en particulier.

D'octobre 1997 à avril 1998, Rafaël Lewandowski a suivi les journalistes qui couvraient le procès de Maurice Papon pour *«complicité de crimes contre l'humanité»* devant la cour d'assises de Gironde. Le récit en marge des audiences devient ainsi un docu sur la fabrication de l'info. Comment rendre compte d'un cas judiciaire complexe quand un «papier» radio d'une minute ne représente que douze lignes dactylographiées ? Comment filmer un procès quand caméras et appareils photo sont interdits dans le tribunal ? Comment maintenir l'intérêt du public alors que les 95 audiences vont s'étaler sur plus de six mois ? Lewandowski filme la foire d'empoigne des cameramen à la chasse aux images dans la salle des pas perdus, la course incessante des reporters radio pour placer leurs micros devant les avocats dans l'espoir de la petite phrase qui tue. L'obsession du «coup» médiatique est d'ailleurs parfaitement assimilée par les victimes. Quand une association proche des parties civiles retransmet par haut-parleur le discours de Chirac sur la responsabilité de la France dans la déportation des juifs alors que Papon arrive devant le Palais de justice, le chroniqueur judiciaire de TF1 jubile : *«C'est quand même amusant, c'est pas une mauvaise idée de mise en scène. Et c'est bon pour le JT.»* Ce qui n'empêche pas la plupart des journalistes interrogés par le réalisateur d'être lucides sur les limites de leur travail, et notamment sur les *«phénomènes d'auto-intoxication»* à l'oeuvre dans la salle de presse...

Le film **audiences** a été présenté dans de nombreux festivals :

FIGRA (Lille)  
Entrevues (Belfort)  
Amascultura 2001 (Portugal)  
Traces de Vie (Vic-Le-Comte)  
10<sup>ème</sup> Festival du film de Vendôme  
Festival du Tribunal de la Justice Internationale (La Haye)  
2<sup>ème</sup> Festival de Cinéma d'Attac (Paris)  
1<sup>er</sup> Salon des Refusés (Paris)  
2<sup>ème</sup> Festival du Film Juif de Varsovie  
3<sup>ème</sup> Festival des Images de la Justice (Rennes)  
11<sup>ème</sup> Forum du Cinéma Indépendant (Lille)

Il a été lauréat de la bourse **Brouillon d'un rêve** de la SCAM et a reçu une **mention spéciale** au festival Traces de Vie (Vic-Le-Comte).

Intégré au catalogue **Images de la Justice** du Ministère Français des Affaires Etrangères **audiences** fait régulièrement l'objet de projections organisées par les Instituts Culturels Français à l'étranger (Pérou, Chili, Argentine, Italie...) Il est également diffusé par le Ministère Français de la Culture par le biais du catalogue **Images de la culture**.

**audiences** a d'autre part fait l'objet de nombreuses projections suivies de débats (Cycle L'historien et le film, au Musée du Judaïsme de Paris ; 8e Journées du Film Ethnographique "Mille et une lois" à Bordeaux ; Lumidoc à Lyon ; Mois du Film documentaire à Cannes et en Bretagne ; Vidéo Les beaux jours au Musée d'Art Moderne de Strasbourg...)

**audiences** est distribué en DVD par Phillux  
<http://www.philux.org/DVD/audiences.html>